



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 35068

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les conclusions du rapport sur la politique de prévention de la délinquance publié par le comité interministériel de prévention de la délinquance en avril 2013. Ce rapport présente le bilan de la politique de la prévention de la délinquance, et les orientations à suivre dans ce domaine par les services de l'État concernés. La délinquance est actuellement un fléau, qui a tendance à se renforcer, comme l'ont montré les événements de ces derniers jours. Les nouvelles stratégies de lutte proposées par le Gouvernement révèlent certes une volonté de bien faire, mais ne sont hélas pas à la mesure des enjeux. Le rapport suggère d'élaborer des guides méthodologiques, s'appuyant sur les expériences qui ont prouvé toute leur efficacité et favoriser les échanges de bonnes pratiques. Il lui demande donc de lui préciser les moyens envisagés.

Texte de la réponse

Le Secrétariat général du comité interministériel de prévention de la délinquance (SG-CIPD) a veillé à assurer la mise en oeuvre du plan national de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes (2010-2012) grâce à la diffusion d'outils méthodologiques à destination des acteurs locaux. Le site internet [www. prevention-delinquance@interieur. gouv. fr](http://www.prevention-delinquance@interieur.gouv.fr) a permis à cet effet de répondre aux besoins d'information et d'accompagnement des acteurs de la prévention de la délinquance. Dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie nationale de prévention de la délinquance, adoptée par le Gouvernement pour la période 2013-2107, un dispositif de référencement des bonnes pratiques est mis en place. Il s'agit, en s'inspirant d'expériences locales réussies, de proposer aux acteurs locaux des fiches méthodologiques et descriptives d'actions qui mériteraient d'être développées. Le SG-CIPD est chargé, en lien avec les différents ministères concernés et des partenaires de la prévention de la délinquance, de repérer des expériences locales susceptibles de constituer des bonnes pratiques. Les fiches de bonnes pratiques validées par l'instance de référencement seront diffusées grâce au site internet du SG-CIPD ainsi qu'à l'occasion de publications diverses.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35068

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [30 juillet 2013](#), page 8071

Réponse publiée au JO le : [11 février 2014](#), page 1352